DOUCET, BETH & ASSOCIÉS
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION A.D.P.I.

94 RUE HAXO – 75020 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

À l'Assemblée Générale de l'association A.D.P.I.

IMPOSSIBILITE DE CERTIFIER

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 05/05/2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.D.P.I. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance du point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

FONDEMENT DE L'IMPOSSIBILITE DE CERTIFIER

Comme indiqué dans l'annexe aux comptes annuels I – Présentation et Faits caractéristiques de l'exercice, l'association ADPI a décidé de cesser ses activités en mars 2021, a vendu ses locaux au 31/10/2021 et a licencié tous ses salariés.

De ce fait, l'établissement des comptes annuels clos au 31/12/2021 a été très long et se termine seulement fin 2022. Les comptes annuels 2021 ont été arrêtés par la direction à partir des données de trésorerie et des informations connues à ce jour.

NE

Ne disposant d'aucun interlocuteur en dehors de la Présidente, bénévole, et de l'expert-comptable, nous n'avons pas pu nous assurer que nous dispositions bien de l'intégralité des charges et des dettes liées et il en est de même pour les produits et les créances de l'association au 31/12/2021.

Il est donc impossible d'évaluer les dettes ou créances non comptabilisées dans les comptes 2021.

De ce fait, nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels de l'association ADPI au 31/12/2021.

Observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes « I-Présentation et faits caractéristiques de l'exercice » et « III-Notes relatives aux postes de bilan » de l'annexe des comptes annuels concernant la vente des locaux et la décision de liquidation de l'association.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier » .

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Il ne nous a pas été donné de document de présentation des comptes annuels autres que les comptes annuels eux-mêmes pour la présentation à l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

DOUCET, BETH & ASSOCIÉS
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Fait à Paris, le 05 décembre 2022

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Représentée par Nathalie ELIO

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Autres				18 993
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	879 048	116 000	763 048	879 049
Autres titres immobilisés	20 000		20 000	20 000
Prêts				
Autres	38 180		38 180	49 337
TOTAL I	**937 228**	**116 000**	**821 228**	**967 378**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 692		10 692	370 097
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				104 325
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	906 594		906 594	328 680
Charges constatées d'avance				12 211
TOTAL II	**917 286**		**917 286**	**815 312**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**1 854 514**	**116 000**	**1 738 514**	**1 782 691**

© Sage

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	380 988	526 498
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	382 000	382 000
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	(540 636)	(145 510)
Situation nette (sous total)	222 352	762 988
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	**222 352**	**762 988**
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	668 506	698 941
Emprunts et dettes financières diverses	710 159	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 651	103 042
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	124	106 763
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	89 721	93 476
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		17 480
TOTAL IV	**1 516 162**	**1 019 702**
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	**1 738 514**	**1 782 691**

© Sage

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	521 383	926 177
, dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 849	9 973
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		15 000
TOTAL I	**530 232**	**951 150**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	533 201	559 835
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		10 635
Salaires et traitements	294 711	364 659
Charges sociales	100 554	131 265
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		12 451
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	(4)	
TOTAL II	**928 461**	**1 078 845**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**(398 229)**	**(127 696)**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		53
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		**53**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	116 000	
Intérêts et charges assimilées	8 704	6 132
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	**124 704**	**6 132**
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**(124 704)**	**(6 080)**

© Sage

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**(522 933)**	**(133 775)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 592	9 724
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	**5 592**	**9 724**
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	4 302	21 459
Sur opérations en capital	18 993	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	**23 295**	**21 459**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**(17 703)**	**(11 735)**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**535 824**	**960 926**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**1 076 460**	**1 106 436**
EXCEDENT OU DEFICIT	**(540 636)**	**(145 510)**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

© Sage

Association ADPI

Sise : 90 Rue Haxo - 75019 PARIS
Association Loi 1901 - SIRET : 402 542 534 00043 - Naf : 8520Z

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

I - PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association ADPI a pour activité : Formation de personnes en difficultés, de travailleurs migrants ou d'handicapés (sourds).

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Elle clôture un exercice d'une durée de 12 mois courant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

En Mars 2021, l'Assemblée Générale a pris la décision de cesser l'activité de l'association et de liquider l'association. Il s'agit de sa dernière année d'exploitation.
Les locaux du 98 Rue Haxo ont été vendus au 31/10/2022 et l'ensemble des salariés ont été licenciés.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont élaborés conformément aux dispositions du code de commerce ainsi qu'à celles du Plan Comptable général (CCG) et du plan comptable des associations tels qu'ils résultent des règlements CRC 99-01 et ANC 2014-03.
Les procédures d'enregistrement et de classement sont conformes aux exigences des comptabilités informatisées.

III - NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

A. *Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé*

L'association a mis au rebut l'ensemble de ses immobilisations

Nature d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire	1 an
Frais de recherche	Linéaire	3 ans
Agencements, installations	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

	N-1	Augmentation	Diminution	Provision	N
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					0
Frais de recherche et de développement					0
Concessions, logiciels	118 278		118 278		0
Droit au bail	20 000				20 000
Fonds de commerce					0
Autres immobilisations incorporelles					0
Immobilisations corporelles					0
Terrains					0
Agencements des terrains					0
Constructions					0
Installations techniques, matériels, outillages					0
Autres immobilisations corporelles	248 194		248 194		0
Immobilisations Financières					0
SCI Rocanat	879 049			116 000	763 049
Dépots de garantie	49 337		11 157		38 180
TOTAL VALEURS BRUTES	1 314 858	0	377 629	116 000	821 229
Immobilisations incorporelles					
Amorts frais d'établissement					0
Amorts frais de recherche et de développement	118 278		118 278		0
Amorts concession, logiciels					0
Amorts fonds de commerce					0
Amorts autres immobilisations incorporelles					0
Immobilisations corporelles					0
Amorts agencements des terrains					0
Amorts des constructions					0
Amorts installations techniques, matériels, outillages					0
Amorts autres immobilisations corporelles	229 201		229 201		0
TOTAL AMORTISSEMENTS	347 479	0	347 479	0	0
VALEURS NETTES COMPTABLES	967 379	0	30 150	116 000	821 229

L'ADPI a quitté les locaux depuis le 31/10/2021 (cf mention ci-dessous). De ce fait, l'intégralité des immobilisations liées aux locaux ont été sorties de l'actif à la clôture des comptes au 31/12/2021.
Il est constaté une moins-value de 18 992.90 € sur les immobilisations sorties.

B. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées de :
Dépôts et cautionnements : 38 180 euros
Titres de participation BFCC : 7 548 euros
En 2017, L'Association a acquis la totalité des parts de la SCI Rocanat propriétaire des locaux de l'ADPI pour un montant de 871 500€.
En 2021, cet actif a fait l'objet d'une provision de 116 000 €

La SCI a vendu au cours de l'année 2021 le bien immobilier qu'elle possédait.
L'ADPI n'a donc plus de locaux depuis le 31 Octobre 2021.

C. *Les fonds propres*

	MONTANT
Fonds associatifs au 1/1	762 988
Fonds associatifs	
Résultat de l'exercice	-540 636
Autres fonds associatifs avec droit de reprise	
Autres fonds associatifs sans droit de reprise	
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
FONDS ASSOCIATIFS au 31/12/2021	**222 352**

D. *Emprunts et dettes*

ADPI a souscrit un emprunt de 500 000€ auprès de la BRED à un taux de 1.55% sur une durée de 15 ans pour l'achat des parts de la SCI Rocanat.
Le capital restant dû au 31/12/2021 est de 367 283 €.
Un Prêt Garanti par l'Etat, PGE, a été obtenu pour 298 000€ et n'est pas encore remboursé.

Ces emprunts ont été intégralement remboursés post clôture.

E. *Echéances des créances et des dettes*

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0
Créances financeurs douteux ou litigieux		0	0
Autres créances	10 692	10 692	0
Personnel et comptes rattachés			0
Organismes sociaux		0	0
Etat et autres collectivités publiques		0	0
Groupe et associés	0	0	0
Débiteurs divers	0	0	0
Charges constatées d'avance	0	0	0
TOTAUX	10 692	10 692	0

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établist de crédit	668 506	668 506	0	0
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	47 651	47 651		
Personnel et comptes rattachés				
Organismes sociaux	124	124		
Etat et autres collectivités publiques				
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés	710 159	710 159		
Autres dettes	89 721	89 721		
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 516 161	1 516 161	0	0

F. Charges à payer et produits à recevoir

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Fournisseurs et factures non parvenues	47 650,98
Charges à payer	89 721,98

IV - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A. Produits

Les produits de l'association sont composés de :

Conventions de formation 521 383,43 €

Autres Produits :

Transferts de charges	6 548.57 €
Produits exceptionnels	5 592,47 €
Reprise de provisions	2 300.00 €

B. Transfert de charges

Les transferts de charges s'élèvent à 6 548.57 euros au 31/12/2021 et correspondent principalement à des remboursements de CPAM et emplois aidés.

V - AUTRES INFORMATIONS

A. Effectif moyen

Il n' y a plus de salariés depuis le 31 Octobre 2021

B. Engagements hors bilan

B.1 -Cession de créances

Néant

B.2 - Cautions bancaires
Afin de garantir l'emprunt de 500 000€ ,La BRED a procédé au nantissement des parts de la SCI Rocanat.

B.3 - Engagements de retraite
Néant

B.4 - Engagements de crédit bail
Néant

C. Dirigeants
Le montant global des indemnités versées aux membres du conseil d'administration est de 0

D. Filiales et participations
L'association détient 100% des parts de la SCI Rocanat propriétaire des locaux de l'association.

E. Informations relatives aux honoraires d'audits et de commissariat aux comptes
Le Cabinet Doucet, Beth & Associés assure la mission de commissariat aux comptes. A ce titre, les honoraires de la mission de commissariat au titre de 2021 s'élève à 9 000 euros TTC.

F. Informations sur les risques
Informations sur les transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés : NEANT

G. Compte d'emploi des ressources

NEANT

H. Tableau des filiales

	capital	QP du capita détenu	Valeur comp des parts	CA du dernie exercice	Résultat du dernier exercice
Renseignements concernant les filiales et participations filiales SCI ROCANAT	200,00	100%	871 500	33 562	568 020

Une provision de 116 000 € a été comptabilisée au 31/12/2021 afin de tenir compte d'une moins-value latente sur les titres.